Accusé certifié exécutoire



Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 45 Nombre de membres ayant donné pouvoir : 7

Nombre de membres excusés : 3 Nombre de membres absents : 6

Date de convocation : 7 décembre 2023

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le : 2 0 DEC. 2023

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

2 0 DEC. 2023

7 - Finances Locales 7.5 - Subventions

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire ഇരുള്ള

Séance du Jeudi 14 décembre 2023 à 20h30

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures et trente minutes, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, 1 ère Vice-Présidente, assumant cette fonction en lieu et place de M. le Président, Marc ANDREU SABATER, empêché.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le sept décembre deux mille vingt-trois.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affiché au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le sept décembre deux mille vingt-trois.

M. Gilles MALOISEL a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Excusés N'étant ni représenté * Représenté(e) *A donné pouvoir à : par un par le conseiller (article L. 2121-20, suppléant **Absents** Noms des Conseillers Présents suppléant: applicable en vertu de et/ou (en vertu de l'article L. 5211-1 du n'ayant l'article CGCT) pas donné L5211-6) pouvoir

Objet: Demandes de subvention 2023-Comice Agricole Intercantonal de Vassy

CONDE-EN-NORMANDIE			
M. Xavier ANCKAERT		M. Pascal DALIGAULT	
Mme Nathalie BOUILLARD	Х		
Mme Catherine CAILLY	Х		
M. Pascal DALIGAULT	Х		
M. Sylvain DELANGE	Х		
Mme Valérie DESQUESNE	Х		
M. Jean ELISABETH		Mme Valérie DESQUESNE	
Mme Najat LEMERAY		Mme Catherine CAILLY	

			1
_ X			
			T
R X			
	X R X	x R x	X R X

THE COURT OF THE C		1	 	
PONTECOULANT				
Mme Gislaine MARIE	х			

		Excusés			
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	Х				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
				1	
BEAUMESNIL M. Gilles PORQUET	X			T	
W. Gilles FORQUET					
CAMPAGNOLLES Mme Catherine GOURNEY LECONTE	х				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT M. Jean-Claude RUAULT	V	ľ			
M. Jean-Claude ROAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE		,			
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	×				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	^			1	-
PONT-BELLANGER			·		
M. Jean-Pierre MURIER	Х				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	Х				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	Х				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	Х				
M. Alain DECLOMESNIL	X	The second second			
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	х				
M. Marc GUILLAUMIN	Х				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN Mme Natacha MASSIEU	X			X	
Mme Sandrine SAMSON					х
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE M. Jean-Paul ANGENEAU				X	
M. Frédéric BROGNIART	х			^	
Mme Caroline CHANU			M. Serge COUASNON		
Mme Marie-Françoise	x		J		
DAUPRAT		(XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			
M. Gilles FAUCON	Х		AA OM HALLOOM		
Mme Brigitte MENNIER Mme Sabrina SCOLA	X		M. Gilles FAUCON		

		Excusés				
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents	
VIRE NORMANDIE						
M. Marc ANDREU SABATER		Sett In the	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE			
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					Х	
M. Lucien BAZIN	х					
Mme Marie-Ange CORDIER	X					
M. Serge COUASNON	Х					
Mme Nicole DESMOTTES	х					
M. Joël DROULLON					X	
Mme Sylvie GELEZ					Х	
M. Corentin GOETHALS			Mme Marie-Ange CORDIER			
Mme Catherine MADELAINE				Х		
M. Gilles MALOISEL	х					
M. Pascal MARTIN	х	1 1 1 1 2 2 4				
Mme Marie-Odile MOREL					Х	
Mme Valérie OLLIVIER	х					
M. Régis PICOT	Х					
Mme Jane PIGAULT	Х					
Mme Annie ROSSI	Х					
M. Guy VELANY	Х					
TOTAL	45	0	7	3	6	
Nombre de Membres en exercice			61			
Nombre de conseillers présents			45			
Quorum			31			
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)		52				

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières et aux moyens généraux, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Le comice agricole intercantonal de Vassy représente une vitrine de l'agriculture locale et de la ruralité et un lien avec les néo ruraux.

Dans ce cadre, il organise notamment une journée de promotion de l'élevage local des communes de Condé-en-Normandie, Terres-de-Druance, Valdallière et Vire Normandie, vitrine des services de l'agriculture.

Il souhaite pérenniser cette manifestation qui a eu lieu le 23 juillet pour l'édition 2023 et à ce titre, il a sollicité une subvention auprès de notre Intercommunalité par courrier en date du 2 juin 2023.

Au titre de sa compétence « Développement économique », la Communauté de Communes peut intervenir sur l'attractivité d'une filière économique locale.

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux, Ressources Humaines » réunie le 22 novembre 2023 et du Bureau Communautaire réuni le 4 décembre 2023, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir autoriser le versement d'une subvention à hauteur de 1 500 € au Comice agricole intercantonal de Vassy pour l'année 2023.

VOTE								
Vote ordinaire à main levée								
Pour:	52	Contre :	0	Abstentions:	0			
Adopté	à la majorité	⊠ Adopté a	à l'unanimité	☐ Non adopt	té			

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

INTERCOM de la Vire au Noireau

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance M. Gilles MALOISEL La 1^{ère} Vice-Présidente, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE